

Créer et adapter des écrits professionnels en norme Facile A Lire et à Comprendre (FALC)

Contexte

Rendre accessible les supports de communication, c'est avant tout permettre aux personnes en situation de handicap de mieux comprendre, donc d'apprendre, de faire des choix, prendre des décisions et ainsi devenir plus autonomes et être acteurs de leur vie personnelle et professionnelle. C'est leur donner enfin la possibilité d'être des citoyens. Développé par Inclusion Europe, le FALC est un outil incontournable pour faciliter l'accès des documents écrits aux personnes en situation de handicap mais également à toutes personnes ayant des difficultés de lecture et de compréhension.

Objectifs

- Comprendre l'importance du FALC pour faciliter l'accès des documents écrits aux personnes accompagnées.
- Connaître les règles du FALC.
- Ecrire et/ou traduire un écrit en FALC.
- Réfléchir à un plan d'action pour mettre en pratique et pérenniser l'utilisation du FALC dans l'établissement.
- Savoir évaluer, valider le document produit en FALC et utiliser le logo FALC.

Renseignements complémentaires

Action de Formation Coordinée

Date limite d'inscription :

15 Novembre 2023

Programme

Jour 1 matin (groupe mixte) :

- Le FALC et l'importance d'une communication accessible.
- Ce qui rend la communication difficile d'accès.
- Présentation et organisation des rôles et missions de chacun dans la formation et lors de la production de documents en FALC.

Jour 1 après-midi (TH / personnes accompagnées) :

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYdHRIC3HagB_jhcTa_T

- Rappel des rôles et missions des personnes en situation de handicap dans l'utilisation du FALC.
- Savoir dire ce qui va ou ne va pas dans un écrit et ce que l'on voudrait pour mieux le comprendre.
- Les règles les plus importantes du FALC (police, taille, mise en forme, images, etc.).

Jour 2 (professionnels) :

- Comprendre les difficultés de lecture et de compréhension, liées au handicap.
- L'importance de l'implication des personnes en situation de handicap dans le FALC.
- Réfléchir à un plan d'action pour mettre en pratique et pérenniser l'utilisation du FALC.
- Les règles du FALC (police, taille, mise en forme, images, etc.).

Jour 3 (groupe mixte) :

Production d'un document en FALC :

- Travaux en sous-groupe
- A partir de documents internes à l'établissement si possible pour une mise en pratique immédiate
- Echange sur les documents réalisés

Apprendre à évaluer le document réalisé en FALC

Les règles d'utilisation du logo FALC

Public

Professionnels des ESAT et Travailleurs d'ESAT en situation de handicap. Tout personnel travaillant dans le champ du handicap ou autre établissement de la FPH.

Exercice

2024

Code de formation

2.1

Nature

AFC

Organisé par

Axe Formation Insertion

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences